



Genève, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

**Déclaration de la Tunisie au débat général  
113<sup>ème</sup> session du Conseil de l'OIM  
(29 novembre-2 décembre 2022)**

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Général,

La Tunisie s'associe aux déclarations faites par le Nigéria et par l'Egypte au nom des groupes africain et arabe.

Je voudrais tout d'abord vous exprimer mes félicitations pour votre élection à la Présidence du Conseil et vous souhaiter beaucoup de succès.

Je saisis, également, cette occasion pour souhaiter à la Barbade la bienvenue au sein de notre Organisation.

Je remercie M. le Directeur Général pour ses remarques liminaires et pour son rapport exhaustif sur les diverses activités et les progrès réalisés par l'Organisation.

Monsieur le Président,

L'OIM a été particulièrement sollicitée cette année et a vu ses activités diversifiées et son champ d'action élargi. Cette situation risque de perdurer en raison de plusieurs facteurs dont les conflits, les difficultés économiques et les changements climatiques.

Tout en saluant les réponses humanitaires d'urgence apportées par l'OIM et son personnel partout dans le monde, nous estimons qu'il est nécessaire pour l'Organisation de redoubler d'efforts en matière de mesures préventives et de solutions à longue durée. Nous notons avec satisfaction, dans ce cadre, l'initiative prise par l'OIM de renforcer sa contribution aux efforts internationaux en matière de lutte contre le changement climatique.

On retiendra, également, de cette année, la tenue du 1<sup>er</sup> forum d'examen des migrations internationales, qui a permis aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de réitérer leur engagement en faveur du Pacte mondial pour des migrations sûres,

ordonnées et régulières et de clairement identifier les défis auxquels se heurtent les pays dans la mise en œuvre de ce Pacte.

Monsieur le Président,

A l'occasion de ce Forum, la Tunisie a présenté un rapport actualisé qui couvre tous les objectifs du Pacte et explicite les principales avancées enregistrées dans sa mise en œuvre.

Les autorités tunisiennes ont, également, publié cette année la première enquête sur la migration internationale qui vise à combler les lacunes en matière de données. Cette étude, étape fondamentale, constitue un outil précieux pour l'instauration d'une gouvernance efficace de la migration et la formulation de politiques et stratégies migratoires plus globales.

La Tunisie a, en outre, intensifié ses efforts et sa coopération au niveau bilatérale pour assurer la mise en place de voies de migration sûres et régulières et garantir le respect des droits des travailleurs migrants et leur intégration socio-économique.

Monsieur le Président,

Conformément à leurs engagements, les autorités tunisiennes ont joué un rôle déterminant en matière de sauvetage en mer des migrants et de préservation de leurs droits et de leur dignité.

Dans ce cadre, la Tunisie appelle à une plus grande solidarité et souligne la nécessité absolue d'intensifier l'action internationale afin de s'attaquer aux causes réelles du phénomène de la migration irrégulière, qui s'est aggravée ces derniers temps. Il est temps d'adopter une approche globale et solidaire dans le traitement de la question. Ceci est d'autant plus pressant, au regard de la croissance sans précédent des réseaux de trafic et de traite de personnes qui exigent de nous d'approfondir notre réflexion commune afin de développer des mécanismes efficaces et novateurs pour y faire face.

Monsieur le Président,

Je conclus en réitérant à l'OIM le soutien de la Tunisie et vous remercie pour votre attention.